



## Vente terrain en indivision problème

Par **Nlc74**, le **14/01/2014** à **14:48**

je viens d acheter un terrain par une agence immobilière et il y a 18 indivisaires. Lorsque j ai signé le compromis de vente chez le notaire, il n y avait pas de soucis tous les indivisaires devaient signer sans problème sous une semaine. Une semaine après la signature, j apprends par le notaire que deux indivisaires ne veulent pas signer le compromis car ce sont les héritiers d un des 18 indivisaires annoncés qui était décédé 6 mois avant que je ne signe le compromis devant notaire et dont la succession n était pas réglée...

aujourd'hui hui, le notaire m annonce que cette succession de ce 18 eme heritier peut durer plusieurs mois voir années car ils ont un gros patrimoine et les héritiers entre eux ne sont pas d accord sur le partage. Et donc mon compromis définitif n est toujours pas signé.

Quel recours je peux avoir, sachant que l agence immobilière était au courant de cette succession non réglée et le notaire également qui a encaissé mon chèque de 12 000€ je ne peux pas attendre indéfiniment que cette succession soit réglée pour que les deux héritiers restants signent mon compromis définitif.

Merci pour votre aide ...